GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

## (licence 3 restreinte)

Je, soussigné(e),

adresse :

téléphone :

adresse mail pour la réception de l'arrêté :

représentant (association, société, etc.) :

adresse du siège social :

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de licence 3 restreinte :

du (date du début) : à (heure) :

au (date de fin) : à (heure) :

lieu du débit de boissons :

adresse :

À l'occasion de l'évènement suivant :

Pour les associations (obligatoire) :

- nombre d'autorisation de débit de boissons déjà obtenu au cours de l'année civile :

Date :

Signature :

*Vos données sont nécessaires pour assurer le suivi des demandes d'autorisations des débits de boissons temporaire. Elles sont conservées 1 an. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée en mairie.*

Demande à retourner, complétée et signée au service sport et vie associative (SSVA),
80 rue commandant-Challe // ssva@mairie-guipavas.fr // 02.98.42.71.46